



# BUREAU RESTREINT DU COMITE DE DIRECTION

## PROCES-VERBAL

REUNION du 21 SEPTEMBRE 2017  
à 17h00

**Présidence:** GALLÉ Philippe.

**Présents :** BASTGEN Patrick, BONNET Philippe.

**Assiste :** DURAND Fabrice (Directeur Administratif).

### **1- INTERVENTION DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF**

**Fabrice DURAND**

Le Directeur Administratif informe le Bureau sur les points ci-dessous :

#### **1.1- Ententes des clubs**

Fabrice DURAND informe le Bureau des demandes d'entente suivantes dans les compétitions jeunes et féminines.

Considérant les dispositions de l'article 7 des R.G. des championnats départementaux féminins et de l'article 14 du Règlement des championnats jeunes du District qui indiquent

- qu'une équipe en entente ne peut être engagée qu'à la seule condition que chaque club (de D2 à D5) la composant présente au moins 2 licenciés de la catégorie.
- qu'une équipe d'un club de D1 ne peut être engagée qu'à la seule condition que chaque club (de D2 à D5) la composant présente au moins 3 licenciés de la catégorie.

Considérant les lois du jeu indiquant le nombre minimum de joueurs pour engager une équipe :

- 8 joueurs pour une équipe Foot à 11.
- 6 joueurs pour une équipe U15 à 8, U13 et U11.
- 4 joueurs pour une équipe U9.
- 3 joueurs pour une équipe U7.

Considérant l'état des effectifs par clubs par catégories à ce jour,

Le Bureau dit aux clubs visés par un avis défavorable ci-dessous qu'ils sont exclus de l'équipe en entente dans laquelle ils se sont pourtant déclarés.

Catég.	Compét.	Clubs	Dénomination	Avis du Bureau
Féminines	D1F	CHARNIZAY ST FLOVIER 1, YZEURES PREUILLY 1,	YZEURES Ent.1	12 licenciées à YZEURES. 4 licenciées à CHARNIZAY. Avis favorable.
Féminines	D1F	ATHEE s/CHER 1, VERETZ-LARCAY 1	VERETZ Ent.1	5 licenciées à ATHEE. 15 licenciées à VERETZ Avis favorable.
Féminines	D2F	HUISMES 1, ST BENOIT LA F.1	HUISMES Ent.1	10 licenciées à HUISMES. 3 licenciées à ST BENOIT. Avis favorable.
Féminines	D2F	CHARNIZAY ST FLOVIER 2, YZEURES PREUILLY 2,	YZEURES Ent.2	12 licenciées à YZEURES. 4 licenciées à CHARNIZAY. Avis favorable.

U18	Elite	AZAY s/CHER 1, VERETZ-LARCAY 1	VERETZ Ent.1	5 licenciés à AZAY s/CHER. 18 licenciés à VERETZ. Avis favorable.
U18	Elite	AMBOISE 1, NAZELLES NEGRON 1	AMBOISE	30 licenciés à AMBOISE. 6 licenciés à NAZELLES Avis favorable.
U18	Elite	FONDETTES 1, LUYNES 1, PERNAY 1	FONDETTES Ent.1	17 licenciés à FONDETTES. 15 licenciés à LUYNES. 1 licencié à PERNAY Avis favorable pour FONDETTES et LUYNES. Avis défavorable pour PERNAY.
U18	Elite	CHANCEAUX 1, MONNAIE 1, NOUZILLY ST LAURENT 1	CHANCEAUX Ent.1	26 licenciés à CHANCEAUX. 7 licenciés à MONNAIE. 5 licenciés à NOUZILLY. Avis favorable.
U18	Masse	DESCARTES 1., ZYEURES PREUILLY 1.	ZYEURES Ent.1	16 licenciés à ZYEURES. 11 licenciés à DESCARTES. Avis favorable.
U18	Masse	DESCARTES 2, ZYEURES PREUILLY 2.	ZYEURES Ent.2	16 licenciés à ZYEURES. 11 licenciés à DESCARTES. Avis favorable.
U18	Masse	POUZAY 1, ST EPAIN 1, STE CATHERINE de F.	ST EPAIN Ent.1	7 licenciés à POUZAY 2 licenciés à ST EPAIN. 1 licencié à STE CATHERINE. 1 licencié à RILLY. Avis favorable pour POUZAY et ST EPAIN. Avis défavorable pour RILLY et STE CATHERINE.
U18	Masse	ROCHECORBON 1, VAL DE BRENNE 1, VOUVRAY 1	VAL DE BRENNE Ent.1	17 licenciés à VAL DE BRENNE. 5 licenciés à VOUVRAY. 0 licencié à ROCHECORBON. Avis favorable pour VOUVRAY et VAL DE BRENNE Avis défavorable pour ROCHECORBON.
U19F	Brassage	GATINES CHOISILLE 1, RENAUDINE 1	RENAUDINE Ent.1	3 licenciées à GATINES CHOISILLE. 3 licenciées à RENAUDINE. Avis favorable.
U19F	Brassage	MONNAIE 1, MONTREUIL 1	MONNAIE Ent.1	2 licenciées à MONNAIE. 1 licenciée à MONTREUIL. Avis défavorable. Engagement sous réserve de compter 6 licenciées minimum sur les deux clubs.
U19F	Brassage	ATHEE s/CHER, VERETZ-LARCAY	ATHEE s/C. Ent.	5 licenciées à ATHEE. 1 licenciée à VERETZ. Avis défavorable.
U17	Brassage	ESVRES s/l. 1, VALLEE VERTE 1	VALLEE VERTE Ent.2	19 licenciés à VALLEE VERTE. 10 licenciés à ESVRES. Avis favorable.
U17	Brassage	AMBOISE 1, NAZELLES NEGRON 1	AMBOISE Ent.1	16 licenciés à AMBOISE. 15 licenciés à NAZELLES. Avis favorable.
U17	Brassage	ROCHECORBON 1, VAL DE BRENNE 1, VOUVRAY 1	VOUVRAY Ent.1	3 licenciés à ROCHECORBON. 11 licenciés à VAL DE BRENNE. 5 licenciés à VOUVRAY. Avis favorable.

U17	Brassage	FONDETTES 1, LUYNES 1, PERNAY 1	FONDETTES Ent.1	16 licenciés à FONDETTES. 17 licenciés à LUYNES. 8 licenciés à PERNAY Avis favorable.
U17	Brassage	CHANCEAUX1, MONNAIE 1, NOUZILLY ST LAURENT 1	CHANCEAUX Ent.1	23 licenciés à CHANCEAUX. 7 licenciés à MONNAIE. 3 licenciés à NOUZILLY. Avis favorable.
U15	Elite	DESCARTES 1, LA CELLE ST AVANT 1, YZEURES-PREUILLY 1	DESCARTES Ent.1	29 licenciés à DESCARTES. 1 licencié à LA CELLE. 10 licenciés à YZEURES. Avis favorable pour DESCARTES et YZEURES Avis défavorable pour LA CELLE.
U15	Elite	AZAY s/ CHER 1, VERETZ-LARCAY 1	AZAY s/C. Ent.1	3 licenciés à AZAY s/ CHER. 15 licenciés à VERETZ. Avis favorable.
U15	Masse	DESCARTES 2, LA CELLE ST AVANT 2, YZEURES-PREUILLY 2	DESCARTES Ent.2	29 licenciés à DESCARTES. 1 licencié à LA CELLE. 10 licenciés à YZEURES. Avis favorable pour DESCARTES et YZEURES. Avis défavorable pour LA CELLE.
U15	Masse	POUZAY 1, ST EPAIN 1, RILLY s/V.1, STE CATHERINE de F.	ST EPAIN Ent.1	2 licenciés à POUZAY. 3 licenciés à RILLY 3 licenciés à ST EPAIN. 1 licencié à STE CATHERINE. Avis favorable pour POUZAY, RILLY et ST EPAIN. Avis défavorable pour STE CATHERINE.
U15	Masse	ATHEE s/CHER 1, BLERE 1, LA CROIX 1, LUZILLE 1, ST MARTIN LE BEAU 1,	ST MARTIN Ent.1	8 licenciés à ATHEE. 2 licenciés à BLERE. 1 licencié à LA CROIX. 0 licencié à LUZILLE. 14 licenciés à ST MARTIN. Avis favorable pour ATHEE, BLERE et ST MARTIN. Avis défavorable pour LA CROIX et LUZILLE.
U15	Masse	ATHEE s/CHER 2, BLERE 2, LA CROIX 2, LUZILLE 2, ST MARTIN LE BEAU 2.	ST MARTIN Ent.2	8 licenciés à ATHEE. 2 licenciés à BLERE. 1 licencié à LA CROIX. 0 licencié à LUZILLE. 14 licenciés à ST MARTIN. Avis favorable pour ATHEE et ST MARTIN. Avis défavorable pour LA CROIX, LUZILLE et ST MARTIN (2 licenciés au lieu de 4 pour 2 équipes).
U15	Masse	FONDETTES 1, LUYNES 1, PERNAY 1	LUYNES Ent.1	10 licenciés à FONDETTES. 17 licenciés à LUYNES. 8 licenciés à PERNAY Avis favorable.
U15	Masse	FONDETTES 2, LUYNES 2, PERNAY 2.	LUYNES Ent.2	10 licenciés à FONDETTES. 17 licenciés à LUYNES. 8 licenciés à PERNAY Avis favorable.
U15	Masse	CHANCEAUX 1, MONNAIE 1	MONNAIE Ent.1	10 licenciés à MONNAIE. 13 licenciés à CHANCEAUX Avis favorable.
U15	Masse	LIMERAY CANGEY 1, NAZELLES NEGRON 1.	NAZELLES Ent.1	2 licenciés à LIMERAY. 15 licenciés à NAZELLES.

				Avis favorable.
U15	Masse	ROHECORBON 1, VAL DE BRENNE 1, VOUVRAY 1	VOUVRAY Ent.1	6 licenciés à ROCHECORBON. 6 licenciés à VAL DE BRENNE. 9 licenciés à VOUVRAY. Avis favorable.
U15	à 8	FONDETTES 3, LUYNES 3, PERNAY 3.	LUYNES Ent.3	10 licenciés à FONDETTES. 17 licenciés à LUYNES. 8 licenciés à PERNAY. Avis favorable.
U15	à 8	ESVES ST SENOCH 1, PERRUSSON 1	PERRUSSON Ent.1	4 licenciés à PERRUSSON. 6 licenciés à ESVES ST SENOCH. Avis favorable.
U15	à 8	BOUCHARDAIS A.F. 1, RICHELAI S J.S.1	RICHELAI S Ent.2	4 licenciés à BOUCHARDAIS. 17 licenciés dans le groupement RICHELAI S J.S.. Avis favorable exceptionnel donné par le Comité de Direction (réunion 12 sept.).
U15	à 8	DESCARTES 3, LA CELLE ST AVANT 3, YZEURES-PREUILLY 3.	DESCARTES Ent.3	29 licenciés à DESCARTES. 1 licencié à LA CELLE. 10 licenciés à YZEURES. Avis favorable pour DESCARTES et YZEURES Avis défavorable pour LA CELLE.
U15	à 8	RIVIERE 1, ANCHE 1	RIVIERE ent.1	4 licenciés à RIVIERE. 1 licencié à ANHE. Avis défavorable. Engagement sous réserve de compter 6 licenciés minimum sur les deux clubs.
U15	à 8	CHANCEAUX 2, MONNAIE 2	MONNAIE Ent.2	10 licenciés à MONNAIE. 13 licenciés à CHANCEAUX Avis favorable.
U15F	Brassage	GATINES CHOISILLE 1, RENAUDINE 1	RENAUDINE Ent.1	3 licenciées à GATINES CHOISILLE. 13 licenciées à RENAUDINE. Avis favorable.
U15F	Brassage	GATINES CHOISILLE 2, RENAUDINE 2	RENAUDINE Ent.2	3 licenciées à GATINES CHOISILLE. 13 licenciées à RENAUDINE. Avis défavorable. Pour constituer une deuxième entente, il faut 4 licenciées à GATINES et non 3.
U15F	Brassage	ATHEE s/ CHER 1, ST MARTIN LE B.1, VERETZ-LARCAY 1.	ATHEE s/C.Ent.1	5 licenciées à ATHEE. 0 licenciée à ST MARTIN. 1 licenciée à VERETZ Avis défavorable.
U15F	Brassage	LA RICHE 1, NAZELLES NEGRON 1	LA RICHE Ent.1	1 licenciée à LA RICHE. 3 licenciées à NAZELLES. Avis défavorable. 6 licenciées minimum sur les deux clubs.
U13	Elite	FONDETTES 1, LUYNES 1.	FONDETTES Ent.1	16 licenciés à FONDETTES. 8 licenciés à LUYNES. Avis favorable.
U13	Elite	ATHEE s/ CHER 1, BLERE 1, LUZILLE 1, ST MARTIN LE B.1.	ATHEE s/C.Ent.1	6 licenciés à ATHEE. 1 licencié à BLERE. 0 licencié à LUZILLE. 5 licenciés à ST MARTIN. Avis favorable pour ATHEE et ST MARTIN. Avis défavorable pour BLERE et LUZILLE.
U13	Elite	AZAY s/ CHER 1, VERETZ-LARCAY 1	VERETZ Ent.1	8 licenciés à AZAY s/ CHER. 19 licenciés à VERETZ.

				Avis favorable.
U13	Masse	ST LAURENT DE LIN 1, VILLIERS AU B. 1	VILLIERS Ent.1	4 licenciés à ST LAURENT. 13 licenciés à VILLIERS. Avis favorable.
U13	Masse	ST LAURENT DE LIN 2, VILLIERS AU B. 2	VILLIERS Ent.2	4 licenciés à ST LAURENT. 13 licenciés à VILLIERS. Avis favorable.
U13	Masse	DESCARTES 1, LA CELLE ST AVANT 1	DESCARTES Ent.1	10 licenciés à DESCARTES. 1 licencié à LA CELLE. Avis défavorable.
U13	Masse	DESCARTES 2, LA CELLE ST AVANT 2	DESCARTES Ent.2	10 licenciés à DESCARTES. 1 licencié à LA CELLE. Avis défavorable.
U13	Masse	LIMERAY CANGEY 1, NAZELLES NEGRON 1, MONTREUIL DE T.1	NAZELLES Ent.1	2 licenciés à LIMERAY. 0 licencié à MONTREUIL. 16 licenciés à NAZELLES. Avis favorable pour LIMERAY et NAZELLES. Avis défavorable à MONTREUIL.
U13	Masse	LIMERAY CANGEY 2, NAZELLES NEGRON 2, MONTREUIL DE T.2	NAZELLES Ent.2	2 licenciés à LIMERAY. 0 licencié à MONTREUIL. 16 licenciés à NAZELLES. Avis défavorable. Pour deux équipes en entente, il faut 4 licenciés par club.
U13	Masse	ROCHECORBON 1, VOUVRAY 1.	ROCHECORBON Ent.1	10 licenciés à ROCHECORBON. 6 licenciés à VOUVRAY. Avis favorable.
U13	Masse	FONDETTES 2, LUYNES 2	FONDETTES Ent.2	16 licenciés à FONDETTES. 8 licenciés à LUYNES. Avis favorable.
U13	Masse	ATHEE s/ CHER 2, BLERE 2, LUZILLE 2, ST MARTIN LE B.2.	ATHEE s/C.Ent.2	6 licenciés à ATHEE. 1 licencié à BLERE. 0 licencié à LUZILLE. 5 licenciés à ST MARTIN. Avis favorable pour ATHEE et ST MARTIN. Avis défavorable pour BLERE et LUZILLE.
U13	Masse	POUZAY 1, ST EPAIN 1, RILLY s/V.1, STE CATHERINE de F.1	ST EPAIN Ent.1	3 licenciés à POUZAY. 1 licencié à RILLY 4 licenciés à ST EPAIN. 0 licencié à STE CATHERINE. Avis favorable pour POUZAY et ST EPAIN. Avis défavorable pour RILLY et STE CATHERINE.
U13	Masse	POUZAY 2, ST EPAIN 2, RILLY s/V.2, STE CATHERINE de F.2	ST EPAIN Ent.2	3 licenciés à POUZAY. 1 licencié à RILLY 4 licenciés à ST EPAIN. 0 licencié à STE CATHERINE. Avis défavorable. Pour deux équipes en entente, il faut 4 licenciés par club.
U13	Masse	AZAY s/ CHER 2, VERETZ-LARCAY 2	VERETZ Ent.2	8 licenciés à AZAY s/ CHER. 19 licenciés à VERETZ. Avis favorable.
U13F	Brassage	LA RICHE 1, MONNAIE 1, MONTREUIL DE T.1	LA RICHE Ent.1	0 licenciée à LA RICHE. 1 licenciée à MONNAIE. 0 licenciée à MONTREUIL Avis défavorable. Engagement sous réserve de compter 6 licenciées minimum sur les deux clubs.

U11	Niveau 3	RIVIERE 1, ANCHE 1	RIVIERE ent.1	3 licenciés à RIVIERE. 1 licencié à ANCHE. Avis défavorable. Engagement sous réserve de compter 6 licenciés minimum sur les deux clubs.
U11	Criterium	FONDETTES 1, LUYNES 1	LUYNES Ent.1, 2,3	19 licenciés à FONDETTES. 10 licenciés à LUYNES. Avis favorable.
U11	Criterium	ROCHECORBON 1, VOUVRAY 1	VOUVRAY Ent.1	11 licenciés à ROCHECORBON. 3 licenciés à VOUVRAY. Avis favorable.
U11	Criterium	ROCHECORBON 2, VOUVRAY 2	VOUVRAY Ent.2	11 licenciés à ROCHECORBON. 3 licenciés à VOUVRAY. Avis défavorable. Pour 2 équipes en entente, il faut 4 licenciés par club minimum.
U11	Criterium	POUZAY 1, ST EPAIN 1, RILLY s/V.1, STE CATHERINE de F.1	ST EPAIN Ent.1	3 licenciés à POUZAY. 0 licencié à RILLY 2 licenciés à ST EPAIN. 0 licencié à STE CATHERINE. Avis favorable pour POUZAY et ST EPAIN. Avis défavorable pour RILLY et STE CATHERINE.
U11	Criterium	DESCARTES, LA CELLE ST AVANT	DESCARTES Ent.1 et 2	19 licenciés à DESCARTES. 1 licencié à LA CELLE ST AVANT. Avis défavorable. Pour 2 équipes en entente, il faut 4 licenciés par club minimum.
U11	Criterium	ATHEE s/CHER , BLERE, LUZILLE, ST MARTIN LE BEAU 2.	ATHEE Ent.1,2 et 3	10 licenciés à ATHEE. 0 licencié à BLERE. 2 licenciés à LUZILLE. 8 licenciés à ST MARTIN. Avis favorable pour ATHEE, LUZILLE, ST MARTIN. Avis défavorable pour BLERE. Pour 3 équipes en entente, il faut 6 licenciés par club minimum.
U11	Criterium	LIMERAY CANGEY 1, NAZELLES NEGRON 1	LIMERAY Ent.1	3 licenciés à LIMERAY. 18 licenciés à NAZELLES. Avis favorable.
U11	Criterium	LIMERAY CANGEY 2, NAZELLES NEGRON 2	LIMERAY Ent.2	3 licenciés à LIMERAY. 18 licenciés à NAZELLES. Avis défavorable. Pour 2 équipes en entente, il faut 4 licenciés par club.
U11	Criterium	AZAY s/CHER 1, VERETZ-LARCAY 1	VERETZ Ent.1 et 2	4 licenciés à AZAY s/CHER. 17 licenciés à VERETZ Avis favorable.
U9	Plateaux	FONDETTES, LUYNES	FONDETTES Ent.1,2,3	11 licenciés à FONDETTES. 7 licenciés à LUYNES. Avis favorable.
U9	Plateaux	ROCHECORBON 1, VOUVRAY 1	ROCHECORBON Ent.1	3 licenciés à ROCHECORBON. 7 licenciés à VOUVRAY. Avis favorable.
U9	Plateaux	ROCHECORBON 2, VOUVRAY 2	ROCHECORBON Ent.2	3 licenciés à ROCHECORBON. 7 licenciés à VOUVRAY. Avis défavorable. Pour 2 équipes en entente, il faut 4 licenciés par club.
U9	Plateaux	RIVIERE 1, ANCHE 1	RIVIERE ent.1	7 licenciés à RIVIERE. 2 licenciés à ANCHE.

				Avis défavorable.
U9	Plateaux	RIVIERE 2, ANCHE 2	RIVIERE Ent.2 et 3	7 licenciés à RIVIERE. 2 licenciés à ANCHE. Avis défavorable. Pour 2 équipes en entente, il faut 4 licenciés par club.
U9	Plateaux	POUZAY 1, ST EPAIN 1, RILLY s/V.1, STE CATHERINE de F.1	ST EPAIN Ent.1	2 licenciés à POUZAY. 3 licenciés à RILLY 3 licenciés à ST EPAIN. 0 licencié à STE CATHERINE. Avis favorable pour POUZAY, RILLY et ST EPAIN. Avis défavorable pour STE CATHERINE.
U9	Plateaux	POUZAY 2, ST EPAIN 2, RILLY s/V.2, STE CATHERINE de F.2	ST EPAIN Ent.2,3 et 4.	2 licenciés à POUZAY. 3 licenciés à RILLY 3 licenciés à ST EPAIN. 0 licencié à STE CATHERINE. Avis défavorable. Pour 4 équipes en entente, il faut 8 licenciés par club..
U9	Plateaux	DESCARTES, LA CELLE ST AVANT	DESCARTES Ent.1, 2 et 3.	15 licenciés à DESCARTES. 0 licencié à LA CELLE ST AVANT. Avis défavorable. Pour deux équipes en entente, il faut 4 licenciés par club minimum.
U9	Plateaux	ATHEE s/CHER 1 , BLERE 1, LUZILLE 1, ST MARTIN LE BEAU 1.	ST MARTIN Ent.1	2 licenciés à ATHEE. 1 licencié à BLERE. 0 licenciés à LUZILLE. 15 licenciés à ST MARTIN. Avis favorable pour ATHEE et ST MARTIN. Avis défavorable pour BLERE et LUZILLE.
U9	Plateaux	ATHEE s/CHER 2 , BLERE 2, LUZILLE 2, ST MARTIN LE BEAU 2.	ST MARTIN Ent.2,3 et 4	2 licenciés à ATHEE. 1 licencié à BLERE. 0 licenciés à LUZILLE. 15 licenciés à ST MARTIN. Avis défavorable. Pour 4 équipes en entente, il faut 8 licenciés par club minimum.
U9	Plateaux	AZAY s/CHER, VERETZ-LARCAY.	VERETZ Ent.1 et 2	5 licenciés à AZAY s/CHER. 9 licenciés à VERETZ Avis favorable.
U7	Plateaux	FONDETTES 1, LUYNES 1	FONDETTES Ent.1	3 licenciés à FONDETTES. 7 licenciés à LUYNES. Avis favorable.
U7	Plateaux	ROCHECORBON 1, VOUVRAY 1	ROCHECORBON Ent.1	0 licencié à ROCHECORBON. 1 licencié à VOUVRAY. Avis défavorable.
U7	Plateaux	RIVIERE, ANCHE.	RIVIERE Ent.1 et 2	0 licencié à RIVIERE. 4 licenciés à ANCHE. Avis défavorable. Pour deux équipes en entente, il faut 4 licenciés par club.
U7	Plateaux	POUZAY 1, ST EPAIN 1, RILLY s/V.1, STE CATHERINE de F.1	ST EPAIN Ent.1	2 licenciés à POUZAY. 3 licenciés à RILLY 0 licencié à ST EPAIN. 0 licencié à STE CATHERINE. Avis favorable pour POUZAY et RILLY. Avis défavorable pour ST EPAIN et STE CATHERINE.
U7	Plateaux	POUZAY 2, ST EPAIN 2, RILLY s/V.2, STE CATHERINE de F.	ST EPAIN Ent.2 et 3	2 licenciés à POUZAY. 3 licenciés à RILLY 0 licencié à ST EPAIN.

				0 licencié à STE CATHERINE. Avis défavorable. Pour 3 équipes en entente, il faut 6 licenciés par club.
U7	Plateaux	DESCARTES, LA CELLE ST AVANT	DESCARTES Ent.1 et 2.	5 licenciés à DESCARTES. 1 licencié à LA CELLE ST AVANT. Avis défavorable. Pour 2 équipes en entente, il faut 4 licenciés par club minimum.
U7	Plateaux	ATHEE s/CHER , BLERE, LUZILLE, ST MARTIN LE BEAU.	BLERE Ent.1 , 2, 3 et 4	1 licencié à ATHEE. 1 licencié à BLERE. 1 licencié à LUZILLE. 2 licenciés à ST MARTIN. Avis défavorable. Pour 4 équipes en entente, il faut 8 licenciés par club minimum.
U7	Plateaux	AZAY s/CHER, VERETZ-LARCAY.	VERETZ Ent.1,2 et 3	1 licencié à AZAY s/CHER. 7 licenciés à VERETZ Avis défavorable. Pour 3 équipes en entente, il faut 6 licenciés par club minimum.

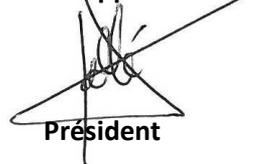
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h20.

**Patrick BASTGEN**



**Secrétaire général**

**Philippe GALLÉ**



**Président**